



## Carte de résident pour un scientifique

Par **jacquotjacq**, le **26/08/2008** à **13:17**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir si possible quelques conseils au niveau de l'éventuel recevabilité de la demande que je m'apprete à faire auprès de ma commune.

Je suis doctorant dans un laboratoire de recherche et chargé de cours dans diverses écoles d'Ingénieur d'un institut polytechnique depuis près de 2 ans maintenant. Je reçois un salaire et de facto paye tous mes impôts en France. J'ai obtenu un diplôme d'ingénieur et un master en France où je réside depuis 2003. Avant j'ai vécu en Belgique et au Luxembourg durant 3 ans avant d'arriver en France.

Je souhaiterais faire une demande pour une carte de 10 ans basée sur le fait que je réside depuis près de 5 ans en France (durée qui peut être ramenée à 2 vu que je suis originaire d'une ex colonie française, si je ne m'abuse). Je devrais dans les prochains mois qui viennent me pacser avec ma copine et pourrait insérer cet acte dans le dossier afin de prouver un attachement sur le territoire.

Au vu de ces quelques éléments, pourriez-vous s'il vous plaît me dire si ma demande est recevable. Si non, dans quelles mesures puis je faire ma demande? "On" m'a fait comprendre qu'une telle demande n'a de véritables chances d'aboutir que si le demandeur est titulaire d'un CDI.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires ou complémentaires, faites le moi savoir.

Merci pour votre aide ou conseil divers.

Cordialement,

J-A.

Par **jeetendra**, le **27/08/2008** à **11:00**

bonjour, vous pouvez légitimement introduire auprès de la préfecture une demande de carte de résident valable 10 ans, quant aux conditions : il faut justifier d'un logement à votre nom (propriétaire ou locataire), d'une assurance maladie, de ressources équivalent au minimum au smic provenant d'une activité salariale, justifier de vos 5 années de résidence régulière sur le territoire Français, être en situation régulière, justifier d'une intégration suffisante en France, etc. courage, cordialement